



M I G A D O

Migrateurs Garonne Dordogne

ACTIONS DE PEDAGOGIE ET SENSIBILISATION AUTOUR DES POISSONS
MIGRATEURS AMPHIHALINS DU BASSIN DE LA DORDOGNE



Etude financée par :

Conseil Général de la Dordogne
FNPF

I. CAUT
M. CHANSEAU

décembre 2008

MI.GA.DO. 21D-08-RT



Sommaire

1.	Introduction	4
2.	Objet de l'action	4
3.	Les actions de pédagogie / sensibilisation à l'environnement.....	5
3.1.	Création d'une infrastructure d'accueil et d'information du public.....	5
3.1.1.	La salle devenue Etablissement Recevant du Public (ERP)	5
3.1.2.	Le sentier	8
3.1.2.2.	Panneaux extérieurs	8
3.1.2.5.	Les délais	9
3.2.	Description des animations 2008	9
3.2.1.	Adaptation du contenu des animations pour des scolaires.....	10
3.2.2.	Animations présentations en salle de classe	10
3.2.3.	Animations « public scolaire » en 2008.....	10
3.2.4.	Animations grand public	12
3.2.5.	Coût du matériel de projection.....	14
3.2.6.	Public touché et retombées cette année.....	14
3.3.	Projets pédagogiques 2009	15
3.3.1.	Incubateur de terrain	15
3.3.2.	Incubateurs en salle de classe	15
3.4.	Participation à la mise en place des actions de communication des partenaires ...	16
4.	Aménagement paysager du site de castels (prévisions 2009)	17
4.1.	Objet de l'action	17
4.2.	Plan du site :	18
4.3.	Les aménagements envisagés.....	18
4.3.1.	Propositions d'aménagements retenues à ce jour	18
4.3.2.	Coût de l'action	19
5.	Conclusions	21
	ANNEXES	22

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les organismes et toutes les personnes qui ont participé financièrement ou techniquement aux différentes opérations, et notamment :

- ◆ *L'établissement public EPIDOR pour sa participation à la conception des panneaux des expositions*
- ◆ *Les communes de Audrix, Le Coux-et-Bigaroque, Castels, Meyrals, St Cyprien, et Siorac de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne pour le financement du sentier de la pisciculture de Castels*
- ◆ *Le maire de la commune de Castels, Monsieur Bouchard, pour son soutien au projet*

1. Introduction

Depuis 2007 des actions de pédagogie /sensibilisation se mettent en place. Impulsées par une importante demande des scolaires et des associations, mais aussi par la volonté du gouvernement (MEDAD) et de l'éducation nationale, ces actions visent à éduquer le public à l'environnement en utilisant la ressource locale « poissons migrateurs ». De nombreuses actions sur les poissons migrateurs sont menées sur le bassin de la Dordogne, depuis de nombreuses années. Si l'animation de ces programmes Migrateurs est assurée par EPIDOR sur un plan « politique » à l'échelle du bassin, les actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public sont quasiment inexistantes.

A ce stade des programmes Migrateurs, en raison notamment des difficultés rencontrées et des nombreuses échéances à venir, il paraît maintenant indispensable de promouvoir les espèces migratrices, de valoriser les actions menées sur le bassin et de sensibiliser le grand public aux enjeux que représentent ces espèces.

L'utilisation d'une ressource locale, telle que les poissons migrateurs, comme support de l'éducation à l'environnement apparaît comme une caractéristique importante car elle permet :

- de faire connaître cette richesse naturelle et patrimoniale du territoire
- de faire connaître et de soutenir le travail des acteurs locaux dans ce domaine
- de faire découvrir les différentes espèces de poissons migrateurs du bassin de la Dordogne par divers aspects (biologie, écologie,...) et plus généralement de comprendre le fonctionnement des milieux aquatiques et les interrelations des Hommes avec ce milieu
- de faire aimer le milieu naturel pour donner envie de respecter et d'agir autrement

Au-delà de la découverte des richesses du milieu aquatique, ce programme permettra assurément de développer une éco citoyenneté active fondée sur le respect, la tolérance, la responsabilité et l'engagement individuel et collectif.

2. Objet de l'action

Les opérations de pédagogie à l'environnement viseront le grand public et plus particulièrement les scolaires, dans un premier temps tout au moins.

Les actions proposées s'inscrivent dans le cadre de l'article 6 et 8 de la Charte de l'environnement. Article 8 : « L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte ». De plus, le projet est en parfaite adéquation avec la volonté du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD), d'éduquer les enfants à l'environnement (Bulletin Officiel n°14 du 05 avril 2007 : seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable). Ce plan triennal (2007-2010) fait suite à une première phase de généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable mis en place depuis 2004.

Le Grenelle de l'environnement (octobre 2007) prévoit dans l'organisation de l'action en faveur de la biodiversité, de développer fortement la formation, l'éducation et la sensibilisation. Ceci en systématisant l'enseignement des sciences de la nature à tous les niveaux. L'une des propositions formulées est le renforcement des programmes d'enseignement des sciences naturelles, dont la biologie et l'écologie, dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur en le complétant systématiquement par des approches de terrain et des classes vertes.

MIGADO peut répondre à cette ambition éducative. En effet, cette action trouve tout son sens dans l'ancrage de MIGADO sur le terrain. L'association devenue un pôle technique reconnu, maîtrise à ce titre la connaissance de la problématique « poissons migrateurs », du terrain, des techniques d'étude, et peut de ce fait assurer la transmission de ses connaissances et de ses compétences en alimentant les contenus pédagogiques.

Il semble particulièrement intéressant que, compte tenu de sa spécificité, la thématique « Poissons migrateurs » puisse être abordée par des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, le sens des responsabilités et de l'action. De plus, cette thématique permet d'aborder de nombreux aspects des milieux aquatiques tels que l'impact des barrages, la qualité des eaux..., pouvant s'inscrire dans un cadre pluridisciplinaire (biologie, écologie, physique, chimie...).

3. Les actions de pédagogie / sensibilisation à l'environnement

MIGADO souhaite mettre en place une **offre éducative** qui sera proposée aux établissements scolaires (dans un premier temps tout au moins). Cette offre, une fois structurée, sera développée afin de toucher un maximum de public.

Plusieurs phases ont été identifiées dans la mise en place d'une offre éducative :

- Une phase de réflexion et premières recherches au cours de laquelle on cherche à établir les bons contacts pour avancer dans le bon chemin.
- Une phase de « structuration » de l'offre éducative, au cours de laquelle les animations et supports sont créés, les partenariats sont établis.
- Une phase de « développement » de l'offre éducative, au cours de laquelle les animations seront multipliées grâce aux démarches qui seront réalisées auprès des établissements scolaires et de l'éducation nationale (envoi de la plaquette de proposition de l'offre éducative).

L'année 2008, MIGADO a concentré ses efforts sur la « phase de structuration ». La phase de développement va débuter en début d'année 2009. Des premiers bilans de l'année à venir permettront d'évaluer la qualité de notre offre et de la faire évoluer.

L'été 2009 permettra certainement de toucher le grand public en fixant quelques dates d'ouverture que nous déposerons à l'office du tourisme.

3.1. Création d'une infrastructure d'accueil et d'information du public

3.1.1. La salle devenue Etablissement Recevant du Public (ERP)

Afin de répondre à la demande du public et de s'assurer une démarche conforme en matière d'accueil des personnes, il a été décidé de créer un ERP dans la salle commune de la pisciculture de Castels. Il a donc fallu changer la destination du local. Pour ce faire, nous avons réalisé les demandes d'autorisations auprès des commissions et des administrations compétentes, avec lesquelles nous avons élaboré les plans et les notices de sécurité et d'accessibilité qui définissent les travaux à effectuer.

3.1.1.1. *Description des travaux*

Les travaux ont été réalisés conformément aux prescriptions établies dans les notices de sécurité et d'accessibilité.

Le sol, composé de dalles de terre cuite (tomettes) et de ciment par endroit a été conservé quoiqu'un peu vieux et en mauvais état, après un nettoyage puis un traitement à la cire colorée. Les trous ont été rebouchés avec un ciment teinté. Le plafond et les murs ont été recouverts de plaques de placo-plâtre, puis peints en blanc.

3.1.1.3. Coûts

Une charte graphique a été réalisée par un graphiste pour la somme de 1000 € TTC. Cette charte graphique sert de base à la conception des supports d'animation (expositions intérieure et extérieure, plaquette, fond d'écran de diaporama, ...).

Tableau récapitulatif des dépenses ou estimations du coût de l'aménagement de la salle :

Travaux	Coût *
Extincteurs	558,53
Portes coupe feu et porte 90 cm	359,22
Peintures	2284,02
Menuiserie et pose faux plafond	3609,07
Electricité	2944,33
Aménagement WC handicapés sans porte	413,74
Ressorts fermes portes	59,10
Signalétique	300

* Prix TTC exprimés en euros

Tableau récapitulatif des dépenses ou estimations du coût des matériels et mobiliers de la salle :

Travaux	Coût *
Panneaux exposition intérieure	1416,95
Aquarium	1786,63
Vidéo projecteur	659
Disque dur externe	217
Ecran de projection	329
Câble	32
Hauts parleurs	155
Ordinateur	1000
Mobilier (chaises et tables)	417,15
Spots lumineux	324

* Prix TTC exprimés en euros

3.1.1.4. Déclarations

Activités exercées et calcul des effectifs dans l'enceinte de la salle d'accueil

Il s'agit d'une salle située au rez de chaussée, dédiée à l'enseignement. La surface exploitée sera de 63 m² et l'effectif d'accueil sera limité à 50 personnes simultanément. Un animateur recevra les personnes et en groupe sur réservation uniquement.

Classement proposé aux commissions

- Type : R (Salle d'enseignement)
- Catégorie : 5

Validation par différentes commissions

A ce jour, l'ensemble des démarches administratives a été réalisé dans la perspective d'ouverture d'une salle ouverte au public à Castels: Au nom du propriétaire, nous avons

obtenu l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable (changement de destination de la salle), ainsi que l'avis favorable de la commission d'accessibilité des personnes handicapées (procès verbal de la réunion du 28 février 2008 de la sous commission).

Un ERP de 5^{ème} catégorie est soumis à une procédure allégée concernant certaines démarches administratives et notamment concernant la sécurité incendie. Il n'est pas obligatoire de solliciter une visite de sécurité des sapeurs pompiers pour un ERP de cette catégorie. Cependant, le maire de la commune de Castels qui est le seul à être habilité à délivrer l'autorisation d'ouverture de la salle, a demandé une visite de sécurité car tout incident relève de sa responsabilité dès lors qu'il octroie l'autorisation d'ouverture. Lors de la visite de sécurité du jeudi 25 septembre 2008.

Lors des travaux l'artisan a rencontré un problème pour tourner une porte existante vers l'extérieur comme il était demandé par les préventionnistes sur la première notice de sécurité. A la suite du passage le 25 septembre 2008 du groupe de visite de la commission de sécurité d'arrondissement de Sarlat (sur demande du maire), les installations techniques ont été considérées comme satisfaisantes. Le second dégagement (ouverture de porte) vers l'extérieur n'étant pas réalisable, il nous a été proposé une « solution administrative » en déclarant la salle comme « salle d'enseignement » limitée à 50 personnes. Un nouveau plan d'aménagement et une nouvelle notice de sécurité destinés à la sous préfecture ont été réalisés. Il ne reste plus qu'à attendre l'avis favorable de la sous commission de sécurité pour obtenir l'autorisation d'ouverture du maire.

3.1.1.5. Prévisions

Le sol de la salle de Castels est ancien et nécessiterait un rafraîchissement. Le manque de moyens financiers cette année ne nous a pas permis de carreler la salle.

3.1.2. Le sentier

3.1.2.1. Description des travaux

Un sentier a été réalisé en calcaire compacté (castine) afin de faciliter le cheminement du public sur le site. Ce sentier a été financé par 6 communes de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne (Audrix, Le Coux-et-Bigaroque, Castels, Meyrals, St Cyprien, et Siorac). Les personnes pourront ainsi découvrir les différentes étapes de la production de poissons de repeuplement, leur origine et leur devenir. Accompagnés par un animateur, ils découvriront la pisciculture à la lecture des différents panneaux qui jalonnent le sentier.

Un garde corps a été installé le long de l'étang afin d'assurer la sécurité du public lors de la visite.

3.1.2.2. Panneaux extérieurs

Les panneaux qui composeront l'exposition extérieure sont en cours de préparation par l'établissement public EPIDOR (partenaire du projet). Ces panneaux sont réalisés à partir d'une charte graphique élaborée par un professionnel. Leur mise en forme et les illustrations sont réalisées par EPIDOR. Les textes et les crédits photos sont fournis par MIGADO. Il s'agit d'une exposition comprenant 6 panneaux montés sur des structures fixes en bois.



Maquette des panneaux de l'exposition extérieure

3.1.2.3. Coûts

Tableau récapitulatif des dépenses et estimations du coût des installations extérieures à la salle :

Travaux	Coût *
Sentier du parcours « découverte »	4000
Garde corps	122,17
Parking handicapés	897
Panneaux exposition extérieure	4347,22

* Prix TTC exprimés en euros

3.1.2.4. Prévisions

Un aménagement paysager est prévu sur le site de la pisciculture de Castels, pour le rendre plus accueillant. cf. chapitre sur l'aménagement paysager du site de castels (prévisions 2009).

3.1.2.5. Les délais

Les panneaux seront prêts courant janvier 2009. La réalisation des contenus et des illustrations demande beaucoup de soins et d'attention, donc beaucoup de temps.

L'obtention de l'autorisation délivrée par la mairie de Castels se fera après l'accord favorable de la commission de sécurité de la sous préfecture de Sarlat. La salle initialement déclarée comme salle de réunion a été déclarée récemment en salle d'enseignement pour des raisons techniques. Les travaux prévus par la première notice de sécurité ne pouvaient pas tous être réalisés (notamment le retournement d'une porte secondaire pour créer un dégagement sur l'extérieur).

L'inauguration de la salle devait avoir lieu courant juin 2008. La volonté d'aménager la pisciculture d'un point de vue paysager afin de recevoir le public dans de bonnes conditions, conduit à un report de la date de l'inauguration pour l'ensemble du site.

3.2. Description des animations 2008

L'association MIGADO, en complément de ses actions de restauration et gestion des populations de poissons migrateurs, communique sur l'intérêt de ce projet patrimonial en informant et sensibilisant le grand public à la fragilité des milieux aquatiques.

3.2.1. Adaptation du contenu des animations pour des scolaires

Une première séance de concertation avec les enseignants permet de définir les axes stratégiques des notions qui seront développées au cours des interventions avec les élèves. Ces interventions se présentent sous la forme d'une simple présentation des poissons migrateurs ou alors sous la forme d'un projet pédagogique (pluridisciplinaire ou non) mis en place avec le corps enseignant, et regroupant une partie théorique (cours et animation en classe) et une approche de terrain, suivis d'une mise en situation (suivi d'un incubateur d'œufs de saumons, suivi d'un incubateur de classe, déversements de saumons, ...). Le thème poissons migrateurs devient alors une base de travail pour les élèves.

3.2.2. Animations présentations en salle de classe

Les animations destinées aux élèves se présentent sous la forme d'une présentation avec un support PowerPoint d'une durée de 30 à 40 min suivie de 10 à 15 min de questions / réponses (à partir du second degré). La présentation est introduite au préalable par les professeurs. L'intervention a lieu pour l'instant dans les locaux des établissements. Le contenu de l'animation est modifié en collaboration avec les professeurs pour une meilleure synergie entre l'intervention et les programmes d'enseignement. Le thème « poissons migrateurs » permet d'aborder les notions de développement durable, protection de l'environnement et de biodiversité, de gestion conservatoire importantes aux yeux de l'Education Nationale et du MEDAD.

Le projet éducatif n'a de sens que s'il est construit à partir des représentations et connaissances des élèves. Dans cette perspective, une discussion collective (en début d'intervention avec l'animateur ou pendant les cours avec le professeur) permet d'une part de faire émerger les représentations des élèves et d'autre part de « problématiser » le sujet.

Pour des élèves des classes de primaire, la présentation ne dépassera pas 20 min car temps d'attention des plus petits est réduit. L'animation sera davantage basée sur des jeux éducatifs et des activités créés spécifiquement sur le thème migrateur (puzzles, grilles de mots croisés, ...).

3.2.3. Animations « public scolaire » en 2008

Les interventions à destination des scolaires se déroulent soit dans les établissements scolaires, soit sur les sites exploités par MIGADO, ou encore sur le terrain (au bord de l'eau). L'année 2008 a mis l'accent sur la phase de structuration de l'offre éducative de MIGADO, nous avons donc choisi de répondre à la demande des établissements scolaires qui nous ont contactés, sans chercher à développer le nombre d'interventions.

Les animations suivantes ont servi à la réflexion pour la mise en place de l'offre éducative et de premiers tests.

La pisciculture de Castels :

Une classe de BEPA Entretien et aménagement de l'Espace naturel Rural du lycée agricole de Coulounieix est venue visiter la pisciculture de Castels le 21 février 2008.



Les élèves autour des bassins de la pisciculture de Castels

Le centre de reconditionnement du saumon atlantique de Bergerac :

Le centre de Bergerac a accueilli plusieurs classes cette année :

- Des élèves de première STAV filière « aménagement » du lycée de Montauban, le 20 mars 2008.
- Des élèves de première STAV filière « aménagement » du lycée Meymac, le 02 avril 2008.
- Des élèves de 6^{ème} du collège de Beaulieu sur Dordogne le 24 juin 2008.

Pour les élèves des filières « aménagement », les thèmes abordés ont été définis avec les professeurs :

Présentation de l'association et de ses missions, contexte législatif sur l'eau, présentation des espèces migratrices et pourquoi réhabiliter leur retour sur le bassin versant, relation entre espèces migratrices et bon état écologique des cours d'eau, et des exemples d'actions sur le terrain d'aménagements en faveur des poissons migrateurs.

Le site de Tuilières :

Des élèves de 4^{ème} du collège de La Force ont été accueillis le 12 juin 2008 à Tuilières, à proximité du barrage, par la fédération de pêche de la Dordogne. MIGADO est intervenu dans le volet poissons migrateurs des thèmes suivants : impact des barrages et impact de la rupture du barrage de Tuilières. A cette occasion nous avons présenté le matériel et le principe de la radiotélémétrie aux élèves (principe permettant de suivre le déplacement des poissons marqués).

Animations en salle de classe :

- Une présentation a été réalisée au lycée agricole de Bergerac le jeudi 23 octobre 2008 pour des élèves de première STAV. Dans le cadre du cours de gestion conservatoire de la formation, MIGADO a présenté le plan de restauration d'une espèce emblématique, le saumon atlantique.
- La fédération de pêche de la Dordogne réalisait le vendredi 22 février 2008 une présentation sur diaporama pour des élèves du collège de Brantôme. MIGADO est intervenu dans le volet poissons migrateurs du thème principal : l'impact de l'homme sur la rivière.

Animations sur le terrain ou dans d'autres structures :

- Le jeudi 31 janvier 2008 la fédération de pêche de la Dordogne organisait une pêche électrique sur l'Eyraud. Une vingtaine d'élèves du collège de La Force ont assisté à la pêche électrique d'un ruisseau pépinière. Au cours de cette opération, l'animateur de la fédération de pêche a expliqué le principe de la pêche à l'électricité et des ruisseaux pépinières utilisés pour le grossissement des alevins de truite. MIGADO a réalisé une biométrie (relevé de la taille et poids de chaque individu) des anguilles capturées en expliquant l'intérêt de telles mesures et dans un cadre plus large, la situation de l'espèce.
- Une réunion de mise en place d'animations pour des classes de CM2 avec les Jardins de la Lamproie de Ste Terre est prévue pour le printemps 2009. Les Jardins de la Lamproie de Ste Terre organisent dans ses locaux des sorties pour des classes de CM2. MIGADO a été contacté pour réaliser des interventions sur le thème des « Poissons Migrateurs » au printemps 2009. Il s'agira de réaliser une intervention sur diaporama, de répondre à leurs questions et de mettre en place des ateliers.

3.2.4. Animations grand public

Fête de la pibale au Pôle Nature de Vitrezay le dimanche 09 mars 2008

L'intervention de MIGADO consistait à participer à une conférence sur les poissons migrateurs et notamment sur l'anguille, suivie d'un débat. Le Pôle nature de Vitrezay invitait le public à découvrir une espèce, l'Anguille, et un savoir-faire, la pêche professionnelle. Pour la deuxième édition, une grande journée festive leur a permis de rencontrer scientifiques et pêcheurs.

De nombreuses animations gratuites ont été organisées : initiation à la pêche au tamis, expositions "L'estuaire de la Gironde vu du ciel" (Michel Le Collen) et "Les poissons migrateurs" (MIGADO).



Déversements d'alevins avec des enfants de Beaulieu sur Dordogne le 10 juillet 2008

Un déversement d'alevin était prévu au mois de juin 2008 avec des élèves du collège de Beaulieu sur Dordogne. En raison de débits trop importants sur la rivière, les déversements d'alevins se sont déroulés en juillet. C'est l'association Vie familiale qui a regroupé entre autres les enfants du collège de Beaulieu souhaitant participer à l'opération. Une vingtaine d'enfants de Beaulieu et d'ailleurs ont participé activement aux déversements le 10 juillet 2008. MIGADO a mis à disposition de chaque enfant un saut ou une épuisette. Tous les enfants ont participé et ensemble, ils ont déversé la totalité des alevins. Le personnel MIGADO a présenté préalablement le principe et les objectifs de l'opération, a défini et distribué les tâches de chacun dans ce déversement (arroser les sacs d'alevins avec l'eau de la rivière, prendre la température de l'eau de la rivière et celle de l'eau des sacs de transport, remplir les sauts d'eau et d'alevins, et enfin déverser).

« Ce sont au total 3000 alevins qui ont été déversés par les enfants. »



Quelques clichés de l'opération « déversement d'alevins de saumon »

Forum vivre avec la rivière (retransmission télévisuelle sur le site internet de canal pourpre)

Dans le cadre des journées de la rivière Dordogne, La Communauté de Communes de Montaigne en Montravel à Vélignes, a organisé un forum sur la rivière le samedi 20 septembre 2008. Cette manifestation avait pour but de rassembler sur un même lieu des personnes impliquées dans la gestion des milieux aquatiques afin de sensibiliser et d'informer au mieux la population et notamment les riverains de la Dordogne sur la volonté de la collectivité, sur les travaux à venir et sur les bonnes pratiques.

Une association sportive Le Merlet de St Jean du Gard. Un groupe de kayakistes en préparation du marathon de l'Ardèche, est venu s'entraîner en descendant la Dordogne depuis Argentat jusqu'à l'océan. Le dimanche 12 octobre 2008, ils se sont arrêtés pour visiter la pisciculture de Castels.

Foire exposition de Bergerac

MIGADO a répondu à la demande du Club Mouche de Bergerac pour participer à l'accueil et à l'information du public à la foire exposition de Bergerac (dernière semaine d'août 2008). Pour ce faire, nous avons participé à l'accueil du public, réalisé un support visuel (vidéo) et prêté l'exposition itinérante sur les espèces migratrices afin de décorer et d'animer leur stand.



Stand du « Club Mouche de Bergerac » décoré par l'exposition itinérante de MIGADO

Assemblée Générale du Club Mouche de Bergerac

Dans le cadre de l'assemblée générale du Club Mouche de Bergerac, le samedi 25 octobre 2008, MIGADO a été sollicité afin d'informer les pêcheurs à la mouche de Bergerac sur la situation de l'aloise vraie sur le bassin.

3.2.5. Coût du matériel de projection

La réalisation d'animations dans les classes a nécessité l'achat de matériels de projection.

Travaux	Coût *
Ordinateur portable	789
Ecran de projection portable	139
Vidéo projecteur	481

* Prix TTC exprimés en euros

3.2.6. Public touché et retombées cette année

Cette année les animations ont touché principalement des élèves des niveaux collège et lycée. Les demandes d'interventions sont diverses : scolaires, associations et partenaires. Au total, ce sont 300 personnes environ qui ont été touchées par les interventions, dont 150 élèves de collèges et lycées. Ces résultats ne prennent pas en compte le public touché lors de la fête de la Pibale, le forum vivre avec la rivière et de la foire exposition de Bergerac, dont les fréquentations des interventions MIGADO sont difficilement quantifiables.

Les quelques animations réalisées nous ont valu des remerciements et des promesses de nouvelles visites, preuve de la satisfaction du public (Annexe : lettres de remerciements).

Les écoles primaires n'ont pas été visées cette année par manque d'opportunité. En effet, la phase de « structuration » de l'offre éducative de MIGADO a privilégié les niveaux collège et lycée afin de répondre rapidement à la demande importante de ces établissements. Cependant, des jeux et activités ont été réfléchis pour que le niveau d'animation « école primaire » s'inscrive dans l'offre éducative de MIGADO et puisse être développé dès 2009.

3.3. Projets pédagogiques 2009

3.3.1. Incubateur de terrain

Abrité dans une construction en bois qui s'intègre parfaitement à l'environnement local, l'incubateur à œufs de saumons est un réservoir en résine synthétique. Fonctionnant en circuit ouvert, l'eau arrive par gravitation d'un ruisseau affluent de la Dordogne. L'eau balaye en permanence la clayette chargée d'œufs de saumons, fournis par la pisciculture

L'incubateur a été mis en charge le 06 mars 2008, après une mise en eau et une vérification du fonctionnement du dispositif 2 semaines auparavant. Ce sont 10800 œufs œillets qui ont été placés dans le support de réception des œufs de l'incubateur en présence des élèves qui ont ensuite assuré le suivi l'incubateur tout au long de leur développement. Cette année, il a été décidé de déposer 3 fois plus d'œufs que l'année dernière en raison de l'excellent taux de réussite de ce dispositif.



Incubateur de Beaulieu sur Dordogne



Dispositif d'incubation



Alevins dans l'incubateur

Une intervention d'information sur le fonctionnement de l'incubateur et le plan de restauration du saumon sur la Dordogne a été réalisée pour les résidents de la maison de retraite de Beaulieu mi avril 2008.

L'incubateur sert aussi de support pédagogique à la Maison de l'Eau et de la Pêche de Corrèze (partenaire de MIGADO dans les actions de pédagogie / sensibilisation à l'environnement) pour leurs animations.

3.3.2. Incubateurs en salle de classe

Pour le début de l'année 2009, 3 minis incubateurs seront disposés dans des salles de classe. Les écoles d'accueil ont été identifiées et sont prêtes à recevoir les dispositifs.

Une centaine d'œufs seront déposés dans chaque aquarium pour tester les dispositifs d'incubation.

Cet ensemble d'incubation a été développé, afin de répondre à un besoin en matériel, pour notre projet pédagogique. Le programme éducatif propose d'installer, dans la classe, un incubateur pour le saumon atlantique. Il permet aux élèves d'observer, à l'école, les stades de développement de l'œuf et le début de la vie de ce poisson. Ils apprendront également que l'enregistrement de la température de l'eau, qui peut varier quotidiennement, permet de déterminer le moment de l'éclosion. Ce dispositif permet aux élèves une meilleure compréhension de la fragilité de l'environnement du saumon. De plus, en fonction du niveau, ils peuvent concevoir des tableaux et des graphiques appropriés afin d'enregistrer leurs observations sur l'incubation des œufs.



Ancienne exposition au niveau de l'ascenseur à poissons de Tuilières

Le projet consiste à réactualiser les panneaux existants, à créer de nouveaux supports de communication et proposer des solutions d'aménagement du site au niveau de l'ascenseur à poissons.

4. Aménagement paysager du site de castels (prévisions 2009)

La pisciculture du Moulin de la Roque, sur la commune de Castels, se situe au niveau de la Dordogne moyenne, dans la zone centrale entre l'estuaire et les zones de reproduction actuelles du Saumon. Cette pisciculture occupe une position fondamentale dans le dispositif actuel de production de saumons destinés au repeuplement du bassin de la Dordogne. Il s'agit d'un site majeur qui assure une grande partie de l'élevage des saumons, mais joue aussi un rôle de plaque tournante et de redistribution des œufs et des jeunes saumons vers un réseau de sites satellites. Cette position s'est progressivement instituée depuis la mise en service du site, en 1984. L'exploitation de la station a nécessité d'importants investissements pour aménager et adapter le site aux besoins de l'élevage du saumon. Depuis, aucun investissement important n'a été engagé depuis 1995, pas même pour la réalisation de travaux de mise en conformité.

Aujourd'hui, certains travaux complémentaires sont envisagés pour sécuriser les bâtiments (clôtures et garde corps le long de l'étang), pour améliorer l'intégration paysagère des installations piscicoles qui se trouvent dans le périmètre d'un site architectural classé (château de la Roque), pour améliorer les conditions de travail des pisciculteurs (création d'espace de rangement et extension du laboratoire pour le réaménagement de l'espace intérieur du laboratoire).

4.1. Objet de l'action

Ce projet d'aménagement vise, d'une part à mettre enfin en valeur la station et d'autre part à la rendre plus opérationnelle pour les pisciculteurs.

Un site harmonieux :

Les prairies naturelles et les coteaux boisés, d'où se détache le château de la Roque, offrent un cadre particulièrement agréable à la pisciculture. Le site possède un local situé dans un bâtiment ancien de construction traditionnelle, dont l'aménagement permettra très prochainement d'accueillir le public afin de développer le thème « poissons migrateurs » sur des supports d'information (diaporama, exposition et activités). Le bâtiment intéressé par l'ouverture d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) de type « salle d'enseignement », est le reflet de l'architecture traditionnelle périgourdine caractérisée par un mélange de matériaux nobles (pierres et bois). La salle aménagée pour recevoir le public, est située dans la partie du bâtiment la plus préservée en terme architectural, présentant de grands pans vitrés en façade d'un mur de pierre blonde.

Il faut ajouter à cela la présence de larges chemins d'accès aux infrastructures d'élevage, permettant au public une visite aisée de la pisciculture. Cependant, il convient de modifier l'aspect paysager du site afin d'intégrer la pisciculture de façon harmonieuse dans cet environnement. Quelques aménagements du site tels que le bardage en bois du laboratoire ou encore le camouflage des bassins, permettraient une mise en valeur esthétique du site au regard du public et du château. Des panneaux, supports d'explication pour la visite de Castels seront disposés tout au long du parcours.

4.2. Plan du site :



Plan du site de la pisciculture de Castels (EPIDOR)

4.3. Les aménagements envisagés

Une visite du site avec le SDAP Dordogne, EPIDOR et MIGADO à permis de lister les aménagements paysagers envisageables dans l'enceinte de la pisciculture compte tenu de la présence du château de La Roque. D'autres propositions d'aménagement émanent du personnel technique confronté à la réalité de l'exploitation du site.

4.3.1. Propositions d'aménagements retenues à ce jour

1. Parking bus

Aménagement d'un parking pour l'accueil d'un bus : création d'un décrochement le long de la route, dans le prolongement de l'entrée de la pisciculture.

2. Clôture (sécurisation du site)

Homogénéisation de la clôture de la pisciculture : la clôture doit être la plus simple et la plus légère possible.

3. Camouflage du site depuis la route

Plantations / espaces verts le long de la route à l'extérieur de la pisciculture.

4. Camouflage du puits

Végétalisation des pourtours du puits pour dissimuler le mur du puits et mise en place d'un vélum métallique ou caillebotis. Le puits serait alors moins visible du château.

5. Camouflage des grands bassins

Mise en place d'un mur végétal afin de diviser l'ensemble des bassins qui composent la plate-forme. Cet aménagement permettrait d'une part de casser l'aspect « industriel » de cette plate-forme, et d'autre part de dissimuler les petits bassins carrés au regard du château et les grands bassins ronds au regard des visiteurs sur le site.

6. Camouflage fosse septique

La fosse septique est située le long du chemin d'accès au laboratoire et à la plate-forme. Ce chemin sera emprunté 2 fois par le public au cours d'une visite (aller-retour). La mise en place d'une barrière végétale permettrait de cacher les dalles et le tuyau PVC de dégazage du système d'assainissement autonome.

7. Camouflage de la plate-forme de production

Plusieurs solutions ont été envisagées :

- Peintures sur les couvercles des bassins carrés et sur la tuyauterie. Cet aménagement soulève un problème de qualité du support pour la peinture. Les couvercles existant sont en mauvais état, il apparaît donc difficile de les peindre.
- Achat de nouveaux couvercles en résine teintée vert sombre par exemple (les couvercles déjà en place étant en mauvais état). Cette solution présente le meilleur rapport qualité de l'aménagement / prix.

8. Camouflage des grands bassins

Quelques filets d'ombrage ont déjà remplacé les structures métalliques usées qui recouvrent les grands bassins. Il est envisagé d'équiper tous les bassins de filets. Ces filets sont moins volumineux, diffusent d'avantage la lumière, sont plus adaptés au travail des pisciculteurs et surtout s'intègrent beaucoup mieux dans le paysage.

4.3.2. Coût de l'action

Les premiers estimatifs des coûts de l'opération se décomposent comme suit :

Couverture des bassins carrés	
Solution 1 : Peintures des couvercles et tuyauteries existants (traitement)	5000 €
Solution 2 : Mise en place de nouveaux couvercles en résine teintée	13778 €
Aspects paysagers	14897 €
Extension du laboratoire	50232 €
Bardage en bois du laboratoire	7826 €
Création d'un parking bus	4778 €
Couverture des grands bassins (filets)	1318 €

5. Conclusions

Cette année a été une année de mise en place d'une offre éducative structurée par le développement d'une infrastructure d'accueil et d'information du public, par le développement de projets pédagogiques tels que les incubateurs, par la participation aux manifestations et colloques du moment, par le développement d'interventions auprès du public en fonction du type de public, par le développement d'animations sur le terrain telles que les actions de déversement d'alevins, par la mise en place d'un réseau de partenaires de la pédagogie à l'environnement, et par la création de supports de communication. Le développement de l'infrastructure d'accueil du public à la pisciculture de Castels est une action longue puisque de nouveaux projets d'aménagement paysagers du site sont prévus pour l'année 2009. La participation des communes de la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne a toutefois permis l'avancement de l'aménagement extérieur du site.

Cette année les efforts se sont concentrés sur la phase de structuration de l'offre éducative qui sera ensuite proposée aux enseignants. La phase de développement viendra dès l'année 2009, lorsque nous aurons la salle et ses expositions à mettre à disposition du public.

Les travaux d'aménagement de la salle sont terminés, il ne reste qu'à installer le matériel de projection et quelques éléments de décoration pour ouvrir la salle dès l'obtention de l'autorisation d'ouverture de la mairie. Les panneaux d'exposition seront terminés courant janvier 2009, il est donc envisageable d'ouvrir la salle dès le mois de février 2009. Quant à l'inauguration de l'ensemble du site, elle sera fonction de l'avancement du projet d'aménagement paysager de la pisciculture.

Registre des échéances des prochaines actions :

Décembre 2008 : Installer le matériel de projection et décorations en prévision d'une ouverture en début d'année.

Janvier 2009 : Finalisation des panneaux d'exposition par notre partenaire EPIDOR.

Début 2009 :

- Exploitation de la salle d'enseignement (dès autorisation) pour recevoir les scolaires et des réunions (réunion à la salle de Castels du comité de pilotage régional du Projet Régional Aquitain de Sensibilisation et d'Education à l'Environnement et à la Protection du Milieu Aquatique en janvier 2009).
- Envoi de la brochure de proposition de l'offre éducative à destination des enseignants.

Février / Mars 2009 : mise en place des œufs dans les dispositifs d'incubation (incubateur de terrain et incubateurs en salle de classe).

Juin 2009 : Déversements d'alevins.

Juillet / Août 2009 : premières dates d'ouverture au grand public

Septembre / Octobre 2009 : Réalisation du premier bulletin d'information auquel nous souhaitons faire participer les élèves.

En complément de ces actions, des interventions sont déjà programmées lors des manifestations de l'année (Par exemple : la participation aux Journées de la rivière Dordogne du 1^{er} au 7 avril 2009 lors de la semaine du développement durable organisées par le Conservatoire des Rives de la Dordogne). Nous participerons aussi aux animations organisées par les différents partenaires. MIGADO souhaite également prolonger cette année encore sa participation aux différents projets de communication des partenaires (dans ses limites d'intervention : le thème « poissons migrateurs amphihalins »).

ANNEXES



ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT
ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
19250 MEYMAC

Reçu le 20 MAI 2008

N/Réf. : 416/BG/CJ
V/Réf. :
Dossier suivi par : Bruno GRATIA
Objet :

Madame CAU Isabelle
Association MIGADO
18 Ter rue de la Garonne
BP 95
47520 LE PASSAGE

Meymac le 16 mai 2008

Madame,

De la part de la classe de STAV1 technologique, du lycée de Meymac, nous vous remercions de cette visite qui a été pour nous, un enrichissement culturel et technique. Nous vous remercions, aussi d'avoir accepté de prendre sur votre temps de travail, pour nous faire découvrir votre métier et d'avoir répondu à toutes nos questions. Cela nous a permis de nous sensibiliser encore plus sur l'importance de l'eau et de toutes les activités qui gravitent autour.

Nous vous remercions cordialement de votre accueil et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Vu, transmis,
Le Proviseur Adjoint,

J.M. GENTNER.

Pour les Elèves,
L'enseignant,

B. GRATIA.



Tél. : 05 55 46 09 09 - Fax : 05 55 46 04 59
E-mail : legta.meymac@educagri.fr
Site Internet : ecole-forestiere-meymac.fr





MONTAIGNE en MONTRAVEL

Le Président,
Gilbert DE MIRAS
Maire de Vélines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Reçu le 23 SEP. 2008

Madame Isabelle CAUT
MIGADO
18, ter rue de la Garonne BP 95
47520 LE PASSAGE

Ref : GDM/BD/44 - 08

Vélines, le 24 septembre 2008

Madame, Monsieur,

En tant que Président de la Communauté de Communes de Montaigne en Montravel, je tiens à vous remercier pour votre participation au Forum « Vivre avec la rivière » du samedi 21 septembre dernier à Saint Antoine de Bréuilh.

Nous avons apprécié votre prestation et les personnes qui ont assisté à cette journée nous ont félicités pour la qualité des interventions. Cette journée de sensibilisation fut une réussite et je vous remercie vivement pour votre contribution.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, sincères salutations.

Le Président de la CDC



Gilbert de Miras

WWW.CCC-MONTAIGNE-MONTRAVEL.COM

Le bourg - 24230 VÉLINES ☎ 05 53 22 61 19 Fax 05 53 61 67 43
✉ cdc-montaigne-montravel@orange.fr

Les données figurant dans ce document ne pourront être exploitées de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de MI.GA.DO. et de ses partenaires financiers.